



## RÈGLEMENT L'OPEN KASTOR CUP

### Parcours L'ÉVASION de la Ménitré Les Ponts de Cé 20/09/25

#### Départ 13h30 paddles, Kayaks et pirogues

- 1) Inscriptions : présentation de la licence FFCK ou licence FFS ou certificat médical attestant de la capacité à pratiquer le kayak ou le canoë ou le paddle en compétition. La licence ou le certificat médical seront déposés sur le site d'inscription au format pdf.  
Pour les licenciés coût : 25 €  
Pour les non licenciés Inscription 30 €, contenant une "carte 1 jour open FFCK».
- 2) Les catégories considérées lors des classements : Jeunes (U18) U 21, Senior (M22 et +) Les embarcations considérées lors des classements : SUP Monoplace, Sx, K1, K2, C1, C2, Cx  
Exemple : un paddle 2 ou 4 places est classé en Sx. Une Va'a 6 places est classée en Cx.
- 3) **PORT DU GILET OBLIGATOIRE SUR TOUT LE PARCOURS. (Gilets gonflables interdits)**
- 4) **GONFLÉS OU CAISSONS ÉTANCHES OBLIGATOIRES DANS TOUTES LES EMBARCATIONS SAUF SUP** conformément au Code du sport cf en annexe.
- 5) **LEASHS INTERDITS** (conformément au règlement sportif de la FFCK et de la FFS).
- 6) **UN TÉLÉPHONE PORTABLE**, dans un conditionnement étanche, est conseillé.
- 7) Le parcours : distance 21 km. Le départ se fait à la Ménitré au Port St Maur.  
Point GPS 47.3939150787937, -0.2761462426303931.  
Pour l'arrivée le passage sous le portique est obligatoire. Il sera situé au Ponts de cé en amont du Pont Dumnacus. (GPS 47.42277667352972, -0.5210678050439518)
- 8) **OBLIGATION DE PORTER SECOURS À TOUT AUTRE BATEAU EN DANGER OU EN DIFFICULTE.**
- 9) Un briefing préliminaire à la course, obligatoire pour tous les participants, aura lieu au départ de la course 30 minutes avant le départ. Les participants doivent élarger lors de ce briefing.

10) Les dossards seront distribués sur le site de départ.